

Mr Petit Eric
La Croix
49520 Combrée
Tel : 0615263698

29 JAN. 2020

29 JAN. 2020

SEEF/UCVB

le 27 janvier 2020

objet : demande de dérogation
destruction des choucas des tours

Mr le Directeur de la DDT 49

En général , pour chaque citoyen , l'année débute par des souhaits et des vœux ,Sincèrement pour moi et ma femme , le vœux le plus cher serait de ne pas revivre le désastre causé par les choucas en 2015 , qu'il soit financier et psychologique ,

Il est bien évident que je renouvelle ma demande de dérogation de destruction des choucas des tours (unité DDT49/SEEF /UCVB2019-19) ,

J'espère une réponse favorable, rapide et objective car le printemps arrive ,

Vous connaissez tous les moyens et actions diverses mis en œuvres depuis des années et les dégâts causés malgré tout , je ne reviendrais pas dessus ,

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que les choucas sont en permanence sur mes parcelles de céréales biologiques puisqu'ils vivent et logent au centre de celles -ci (ex collègue et bourg) ,

Mon but n'est pas de tous les tuer , mais juste de pouvoir intervenir dans le but de protéger toutes mes cultures surtout au moment de la levée , voir maintenant avant récolte par une régulation ciblée et objective comme tout bon chasseur maîtrisant son territoire, Pour ma part , ma priorité se n'est pas la chasse mais bien de protéger mes cultures ,

Cela fait 20 ans cette année que je suis en agriculture biologique et le but est que l'exploitation continue et reste en bio ,

Pour moi je trouve inacceptable de bien travailler dans le but de nourrir la population et qu'à coté je regarde les choucas tout me détruire ,,

Il y a toujours eu des choucas , mais pas en nombre aussi important , Tous les ans la population augmente malgré ma petite régulation et agrandit son territoire de logement et de nourriture ,

Si je n'obtiens pas de dérogation de régulation ,donc ne rien faire et perdre l'exploitation , alors pour moi qui dit espèces protégées : indemnisation comme le loup et l'ours , cela va coûter très très cher à la collectivité car je ne suis pas le seul concerné (tout le canton de Pouancé et de Segré ,, impressionnant pour les avoir suivi) ,

Je voudrais signaler également que le suis bénévole ainsi que Jean François Pineau fin connaisseur depuis des années et bien avant moi sur les choucas , désigné par vos services pour la première régulation en urgence et que nous avons notre travail à effectuer malgré tout ,

Pourquoi se ne sont pas les professionnels qui régulent cette espèce protégée comme les autres,

Quand est il également de la demande du GDON d'une demande de régulation collective , moi qui connaît le fonctionnement des choucas depuis des années ainsi que Mr Pineau ,

Je tiens à signaler également , que cette espèce protégée devient un vrai fléau sur mon exploitation , aux alentours et dans toutes les communes voisines et au niveau national , il suffit de suivre les divers articles sur le sujet ,

Dans l'attente , veuillez agréer , Monsieur le Directeur , mes sincères salutations